

Compte-Rendu du Conseil d'Administration du

Vendredi 24 janvier 2025

en distanciel

Hervé DE COURSON (Grand Ouest) – Jean-Louis FASOLA (Auvergne Rhône Alpes) – Laurence HERLEM (Ile de France)- Brigitte KEIDEL (Occitanie) - Jean-Didier MAZZUCA (Auvergne-Rhône Alpes),
Chrystelle PAVIOT (Provence Côte d'Azur) - Leila PANELLE (Nouvelle Aquitaine) - Nathanaël ROULIN (Grand Est)

Excusé(e)s : Guy-Bernard Busson (Ile de France), Jean-Louis CLEME (Grand Centre), Marie-Christine Horte (Ile de France), Lucien Laplanche (Grand Ouest), Patrice LEJEUNE (Auvergne Rhône Alpes)

En préambule de ce conseil d'administration Jean Louis FASOLA remercie les administrateurs présents. Il ouvre ce conseil d'administration à 9h et précise que celui-ci sera enregistré afin d'en faciliter le compte rendu.

1. Accueil

Le CA de ce jour vote à l'unanimité le compte rendu du Conseil d'Administration du 30 novembre 2024.

2. Vœux

Jean Louis Fasola informe de la décision du bureau de laisser toute latitude aux CR pour l'envoi des vœux auprès des différents partenaires / acteurs avec lesquels ils sont en lien.

3. Campagne adhésion / Relance/Point Trésorerie

Jean Didier Mazzuca fait un point trésorerie

Pour 2024 les dépenses sont de 8671.48€ et les subventions 11.500€+1580€ d'adhésion (79 adhésions en 2024) et 85€ de dons = 13.185€ et 41.500€ sur un livret.

A ce jour, 14 adhésions et 30€ de dons. Le courrier de relance a été envoyé semaine n°4.

Il est souligné que le nombre d'adhésion donne du poids à l'ANAEC, c'est une force de propositions.

Hervé de Courson évoque la demande régulière de remboursements des frais engagés par les assesseurs pour participer à nos formations.

(Force est de constater la récurrence de cette difficulté sur l'ensemble de nos régions).

Il suggère de joindre systématiquement, à **tout** assesseur participant à nos formations, de la possibilité d'obtenir un reçu fiscal, permettant de déduire de leurs impôts les frais engagés suite à la participation de celles-ci, et qui sera validé par l'ANAEC sur présentation du justificatif des frais engagés (SNCF 2de classe ou kilométrage « Via Michelin », ...).

Le trésorier explique la démarche à faire, appelée administrativement « abandon de frais », et la simplicité de celle-ci pour les assesseurs adhérents et les membres du CA.

Il serait bien de refaire une information pour tous.

4. Formation et AG à Rennes du 4 et 5 avril 2025

La formation organisée par la région Grand Ouest sera ouverte à tous les assesseurs adhérents dûment habilités. Les adhérents de notre association restant toutefois prioritaires si nous étions amenés limiter le nombre de participants.

Lieu / Organisation

Hervé de Courson précise que la DI est proche de la gare de Rennes.

Il rencontre avec Lucien Laplanche et Mme Godillon assesseur à Rennes, le nouveau DI région Grand Ouest Mr Vion, le 29/01 afin de présenter l'ANAEC, ses actions et le projet de formation d'une journée pour les assesseurs de la Région qui sera suivie le lendemain de notre AG, à Rennes également.

Il traitera aussi les demandes logistiques de salle et de possibilité de nuitées et nous tiendra informé de ces résultats. (cf Lyon)

Hervé se préoccupe également du lieu de l'AG pour le samedi 5 avril 2025

Pour rappel, chaque adhérent à jours de cotisation peut participer à celle-ci et, en son absence, donner à la/aux personne(s) de son choix (**au total pas plus de 3 par personnes**) pouvoir, dans les délais impartis qui seront rappelés lors de l'invitation envoyée

Hervé de Corson nous fera un retour après le RDV avec la DI.

Formation : Thématique / Intervenant(s)

Hervé de Courson doit prendre contact avec le Juge d'Application de Peines pour proposer une intervention le matin de 9H à 12H.

Nous échangeons sur la nécessité proposer une thématique, un focus, en lien direct avec notre mission d'assesseur que peut avoir un JAP. Plusieurs thèmes sont évoqués :

- pratiques de la gestion des remises / réductions de peines (RP).
- pratiques différentes selon les établissements
- de l'influence du parcours de la personne détenue sur la réduction de peine
- le point sur des nouvelles lois en perspective, contraintes « politiques »

Laurence Herlem propose de convenir des sujets avant la rencontre avec la JAP.

Concernant l'organisation de l'après-midi, Jean Louis Fasola précise l'importance de valoriser la partie formation ANAEC lors de ces temps forts. . Idéalement, après une présentation et rappel de la circulaire de janvier 2022 , suivi de partages et échanges d'expériences entre tous les assesseurs présents, récemment habilités ou non.

Un point sur les informations et actualités connues sera présenté.

Laurence Herlem précise la priorité d'envoyer les invitations avec les dates et construire la formation avec Hervé de Courson.

5. Formation en PACA à Marseille

Christelle Paviot propose d'organisée une formation à Marseille.

La date retenue (à confirmer) est le 13 juin au CP des Baumettes. A celle-ci seront invités tous les assesseurs de la région PACA, un médecin de l'UHSA comme intervenant.

Il lui faut prévoir de consacrer 1/2 journée à l'ANAEC.

Jean Louis Fasola et Laurence Herlem se proposent de l'aider dans la construction de la formation.

Un CA aura lieu le samedi 14 juin.

Jean Louis Fasola rappelle l'importance de bien avoir en tête que la formation est organisée par l'ANAEC en partenariat avec la DISP, si cette dernière est volontaire.

Si les DI sont des partenaires essentiels, avec qui nous apprécions collaborer, nous devons néanmoins savoir garder notre regard extérieur, notre spécificité et notre indépendance.

AG

Laurence Herlem précise que les rapports d'activités et financiers 2024 ainsi que le CA du 14 mars seront soumis au vote des adhérents présents à la fin de leur présentation et des échanges suscités.

Hervé de Courson dit que le CA est sur le site "tout public" mais il devrait normalement être ouvert qu'aux adhérents. Laurence Herlem corrigera cette erreur.

Jean Louis Fasola rappelle que l'AG permet de présenter et valider les objectifs à venir pour l'ANAEC (construire un kit de formation, refaire la plaquette, contrat d'engagement...)

Brigitte Keidel propose de s'associer à l'équipe prévue au dernier CA pour réaliser un livret d'accueil spécifique assesseur avec Jean Didier Mazzuca, Leila Panelle, Brigitte Keidel , Jean Louis Fasola, Marie Christine Horte qui s'étaient proposés. Jean Didier Mazzuca, a déjà construit une architecture qui pourra servir à débiter notre réflexion. Christelle propose de travailler la mise en forme du livret. Il faut trouver la personne en charge de faire avancer ce projet.

Suite à son expérience, Brigitte Keidel propose de réfléchir à notre « participation » lors de l'habilitation des nouveaux assesseurs par le président du TJ. Elle évoque également la

possibilité d'un parrainage pour leur premier accueil sur l'établissement ainsi qu'un accompagnement dans la découverte d'une CDD (observation et soutien).

Jean Louis Fasola trouve cette initiative intéressante.

Il rappelle que ce point a été évoqué par le passé... et fait le constat que les choses ne sont pas figées, d'où l'intérêt de mener une réflexion sur ce sujet.

Laurence Herlem précise que ce fonctionnement est lié à la relation développée par la coordinatrice régionale avec le Président du TJ. C'est une approche très intéressante à construire avec les présidents des TJ. Pourquoi ne pas envisager également la présence des correspondants d'établissement avec le coordinateur régional à ces rencontres ?

5 - Rapports d'activités

Chaque CR doit faire un rapport d'activités, qui représente une photo de sa région en 2024, des objectifs pour 2025 et sera à envoyer à Jean Louis Fasola. La demande de subvention de la région s'appuie dessus. Penser à l'envoyer rapidement (avant le 15 février 2025) à Jean Louis Fasola qui rédigera le rapport national.

Ce dernier, accompagné de membres du bureau, seront amenés à rencontrer, avant l'été, la Direction de l'AP pour présenter notre rapport d'activité national justifiant notre demande de subvention.

LH propose d'envoyer le lien du rapport d'activités 2024 et les spécificités régionales. Toutes activités, création de contact, communication sont à consigner dans le rapport d'activités.

Proposition de présenter au prochain CA le rapport d'activités 2024.

Il serait intéressant d'avoir une trame de rédaction.

6 - Points infos débats / Échanges :

- **Mesures de Gestion de Proximité** (décret 25/11/24) Jean Louis Fasola évoque la remise en cause de cette mesure permettant d'alléger le nombre de CRI avant le passage en CDD. Cette dernière permettait que certaines fautes du 1er degré (1er téléphone, petit grammage de substance illicite, ...) ne soient plus traitées systématiquement en CDD.

Pour quelles raisons ? peut-être pour alléger et/ou diminuer les frais de la CDD ?

Réponses « politique » liée à l'actualité du moment ? Autres motivations ?

A ce jour, et à notre connaissance, cette mesure n'est pas encore appliquées officiellement dans tous les établissements.

A chaque coordinateur régional et correspondant d'établissement de questionner la DISP ou la direction de l'établissement.

- Contrat d'engagement annuel ou charte d'engagement.

Jean Didier Mazzuca évoque ce type contrat qu'il lui a été demandé de signer, comme à d'autres assesseurs, au niveau de l'établissement pénitentiaire pour 2025.

Cela questionne quant à notre indépendance par rapport à l'AP, puisque nous sommes nommés par le président de TJ. Cette pratique a débuté fin décembre 2024 pour la région AURA. La DISP Nouvelle Aquitaine fait de même sur le même modèle.

Il nous faut questionner les DISP lors des rencontres.

- Organisation des CDD/constat

Le déroulement des CDD est très disparate selon les établissements et les présidents de commission de discipline, y compris au sein d'un même établissement :

- Non présentation de chaque membre de la commission par le président de cette dernière. Dans cette situation, Laurence Herlem invite chacun à se présenter lorsque nous prenons la parole
- La sollicitation non équitables des assesseurs.
- Arrivée en retard du président, des avocats de la CDD.
- Gestion aléatoire des détenus étant convoqués.
- Rédaction et précisions de écrits.
- CDD avec une quantité importante de dossiers (12-13) pouvant impacter l'égalité de traitement des dossiers.

– ...

Toutefois, force est de remarquer que majoritairement, il est reconnu que les CDD se déroulent plutôt bien, même si nous pointons là aussi une multitude de pratiques (délibération avec sollicitation et prise en compte de l'avis des assesseurs pénitentiaires et extérieur, la rédaction du registre de CDD, le rangement des dossiers...)

Certains établissements offrent la possibilité de questionner l'environnement pénitentiaire et apportent sans réticence aucune des réponses.

7 - ANAEC Info : Thématiques, dates de parution

- ANAEC INFO : la prochaine parution est prévue après l'AG d'avril 2025

- Marie Christine Horte demande de l'aide pour étoffer l'équipe de rédaction et nous à communiquer quelques pistes de réflexions :

- Un questionnement sur le nombre de parution annuelle de l'ANAEC INFO. Ne faudrait-il pas envisager de réduire le nombre de parution au profit d'un contenu plus fourni ?

Le principe étant de convenir, assez tôt, d'une thématique, favorisant des regards croisés, complémentaires, innovants, interrogatifs, ouverte à tous et/ou à des personnes que nous solliciterions, pour leur connaissance de la du sujet abordé.

Ainsi, Marie Christine Horte propose, par exemple, une thématique pour découvrir le fonctionnement spécifiques des Établissements Pour Mineur (EPM).

D'autres thématique apparaissent :

- Téléphonie / internet en milieu carcéral
- Le travail
- Rôle du CPIP
- ...

Pour le prochain numéro, Brigitte Keidel accepte la proposition de présenter les EPM, et de faire la synthèse des éléments que nous espérons avoir sur la Gestion des Mesures de Proximité ou Infra disciplinaires sous réserves d'avoir des d'informations plus précises de la part des DISP, des établissements.

8 - Lettre aux Présidents des TJ

Jean Louis Fasola et Laurence Herlem travaillent sur un modèle de lettre à envoyer aux Présidents de TJ pour évoquer avec eux notre difficulté d'obtenir les mails des Asseseurs, dans la simple perspective de faire connaître l'ANAEC. Peuvent-ils nous aider à comprendre où sont les freins et comment arriver à résoudre des derniers.

9 - Questions diverses

- Jean Didier Mazzuca demande que lui soit envoyé, par chaque administrateur et CR la comptabilité annuelle 2024, des heures passées hors CDD, pour valoriser notre temps de bénévolat et l'inscrire au bilan financier. (A envoyer avant le 15 février)

- Point informatique

Nathanaël Roulin et Laurence Herlem rencontrent les correspondants de l'entreprise LAZCO pour faire un point d'étape sur la construction du nouveau site samedi 25 janvier 2025.

Nathanaël Roulin est demandeur de conseils afin de trouver les contacts et le mode de communication adaptés aux différents interlocuteurs des administrations avec lesquelles il travaille (DISP, président de TJ, chefs d'établissements).

JLF rappelle que chacun peut s'appuyer sur notre guide des bonnes pratiques et de ne pas hésiter à solliciter coordinateurs régionaux et administrateurs. Nous devons pouvoir compter sur la solidarité, l'entraide et l'expérience de chacun, l'ANAEC c'est aussi ça !

Notre président clôture ce CA en remerciant très sincèrement l'implication et l'investissement de chacun dans notre / votre association.

Fin du conseil d'administration à 12h.

Prochain CA vendredi 14 mars 2025 à 9H

Compte rendu de Brigitte KEIDEL